

Dossier 3
Quel est le rôle des modes de scrutin dans la représentation politique ?

> Manuel, p. 74-75

Doc 2 – Activité guidée

Les résultats de l'élection présidentielle

CONSTITUTION

Article 6

Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct.

Nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs.

Les modalités d'application du présent article sont fixées par une loi organique.

Article 7

Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé, le quatorzième jour suivant, à un second tour. Seuls peuvent s'y présenter les deux candidats qui, le cas échéant après retrait de candidats plus favorisés, se trouvent avoir recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

a. Les résultats du premier tour

Inscrits	48 747 876
Abstentions	12 824 169
Votants	35 923 707
Blancs	543 609
Nuls	247 151
Exprimés	35 132 947

Liste des candidats	Voix
M. Emmanuel MACRON	9 783 058
Mme Marine LE PEN	8 133 828
M. Jean-Luc MÉLENCHON	7 712 520
M. Éric ZEMMOUR	2 485 226
Mme Valérie PÉCRESSE	1 679 001
M. Yannick JADOT	1 627 853
M. Jean LASSALLE	1 101 387
M. Fabien ROUSSEL	802 422
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	725 176
Mme Anne HIDALGO	616 478
M. Philippe POUTOU	268 904
Mme Nathalie ARTHAUD	197 094

b. Les résultats du second tour

Inscrits	48 752 339
Abstentions	13 655 861
Votants	35 096 478
Blancs	2 233 904
Nuls	805 249
Exprimés	32 057 325

Liste des candidats	Voix
M. Emmanuel MACRON	18 768 639
Mme Marine LE PEN	13 288 686

Source : [https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult_presidentielle-2022/\(path\)/presidentielle-2022/FE.html](https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult_presidentielle-2022/(path)/presidentielle-2022/FE.html)

En utilisant les données des tableaux sur l'élection présidentielle de 2022, répondez aux questions suivantes :

- 1- Calculez les résultats du premier tour et du second tour en pourcentage des suffrages exprimés puis en pourcentage des inscrits. Que remarquez-vous ?
- 2- Aux élections législatives qui ont suivi l'élection présidentielle, 4 de partis de gauche ont finalement décidé de s'unir pour présenter des candidats communs. D'après les chiffres ci-dessus, si cela avait été le cas dès le premier tour de la présidentielle, qu'aurait-il pu se passer ? Calculez le score qu'aurait pu réaliser, au premier tour, un candidat unique de ces 4 partis, en nombre de voix, en pourcentage des inscrits et en pourcentage des suffrages exprimés. (Les 4 partis en question sont ceux de J-L Mélenchon, Y. Jadot, F. Roussel et A. Hidalgo).